

# Prévention des risques professionnels : comment réorganiser l'activité de travail en période de Covid-19 ?

1 jour - Formation à distance

## Enjeux

La crise sanitaire liée au Covid-19 nécessite de repenser l'organisation du travail afin de mettre en œuvre de nouvelles mesures de prévention.

Les risques professionnels liés au Covid-19 sont à évaluer et les autres risques professionnels sont à ré-évalués au regard des changements mis en place : télétravail, mise en place du protocole sanitaire, réorganisation des accueils au public, réorganisation du travail dans les services.

Comment réorganiser l'activité de travail en période de Covid-19 tout en mettant en place des actions de prévention qui répondent aux obligations de l'employeur ?

Cette formation est proposée en distanciel. Il s'agira d'articuler des apports théoriques et des exercices de mises en situation, échanges, débats à partir de l'expérience des participants et des difficultés qu'ils ont rencontrées.

## Objectifs de la formation

- Appréhender le risque biologique lié au Covid-19
- Connaître les moyens de protection et leurs utilisations
- Identifier les situations à risques et savoir s'adapter aux changements (confinement, période transitoire, déconfinement, retour sur site)
- Repenser l'organisation du travail en intégrant la question du risque biologique et de la diversité des situations de travail (distanciel, sur site, chômage partiel)

## *État des lieux de l'épidémie*

- Ce qu'on sait à date sur l'épidémie : symptômes, moyens de contamination
- Historique du contexte sanitaire
- Faire le point sur les informations diffusées par le gouvernement

## *Les principes généraux de la prévention des risques*

- Définitions, responsabilités, aspects réglementaires
- Les 9 principes de prévention selon l'INRS
- S'approprier la logique de construction du DUERP et du plan de prévention
- Identifier, analyser, classer les risques en lien avec l'activité de travail

## *Repenser l'organisation du travail en intégrant le risque biologique : quels leviers ?*

- Les flux de circulation des salariés et des clients
- Les aménagements des espaces et postes de travail
- La rotation des effectifs et les horaires décalés
- Les avantages/écueils du télétravail

## *Mesures de protection liées au risque biologique*

- La distanciation physique
- Savoir choisir les équipements de protection adaptés
- Mettre en place les protocoles de désinfection et de nettoyage

### ***La prévention des RPS à actualiser en temps de Covid-19***

- Les RPS en temps de confinement : des situations différenciées entre les salariés (télétravail, maintien de l'activité, chômage partiel, etc.)
- La reprise d'activité avec une nouvelle organisation du travail et de nouvelles contraintes liées au risque biologique : quels RPS ?
- Les principaux leviers de prévention des RPS en temps de Covid-19

### **Modalités pédagogiques**

- Apports théoriques et méthodologiques
- Pédagogie participative
- Échanges d'expériences
- Remise de supports pédagogiques

### **Conditions matérielles**

- La formation se déroulera à distance.
- Un lien de connexion sera envoyé en amont aux participants. La classe virtuelle permet de partager son écran, de projeter une présentation, d'échanger par chat, de visualiser l'ensemble des participants en vidéo. Des salles virtuelles pour les travaux en groupes pourront être créées pour la réalisation des exercices
- Le cours ne sera pas enregistré et le logiciel respecte le RGPD.

### **Public**

- Tous les professionnels des secteurs sanitaires, social et médico-social et de l'ESS
- Salariés, Directeur d'établissement, préventeur, membres du CSE, membres de CHSCT